Commission Régionale Futsal

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°3

Réunion du jeudi 04 septembre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE NATIONALE FUTSAL FEMININ

Calendrier prévisionnel des tours :
Tour n°1 (cadrage) : semaine du 15 au 21 septembre 2025 – il s'agit d'un tour de cadrage, il y aura donc des clubs exempts (tirage au sort début 04 septembre)
Tour n°2 : semaine du 13 au 19 octobre 2025
Tour n°3 : semaine du 10 au 16 novembre 2025
Tour n°4 : semaine du 1er au 07 décembre 2025
Tour n°5 (Finales Régionales) : semaine du 05 au 11 janvier 2026

A l'issue des Finales Régionales, 2 clubs seront qualifiés pour les 1/8èmes de Finale de cette compétition.

Tirage au sort des 2 premiers tours par MME AUBERE Christine et M. HAMZA Arezki
Nombre de clubs engagés : 41

	Tour n°1 (cadrage) - semaine du 15 au 21 septembre 2025	**Tour n°2 semaine du 13 au 19 octobre 2025**
Nbre de clubs concernés	18 clubs soit 9 matchs	32 clubs soit 16 matchs
Exempts	23 clubs (qui entrent au 2ème tour)	aucun
Tirage disponible sur le site de la LPIFF	https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=444831&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat&current=1	https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=444831&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat&current=2
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu (les deux équipes exécutent chacune cinq tirs au but conformément aux dispositions mentionnées au point n°3 de la Loi 10 des Lois du Jeu de Futsal)	
Arbitrage	Pour ces rencontres, il sera désigné (1) **UN** Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.	
Indisponibilité terrain	En cas de gymnase indisponible, le club recevant doit proposer un gymnase de repli dans la même semaine sinon la rencontre sera inversée.	
Lien vers le règlement de l'épreuve	https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/c973c011c32c11b2bf53d5be00dd8e0f.pdf	

Matchs se déroulant en temps arrêté (2x20mn)
Désignation de 2 arbitres :
1 arbitre à la charge des 2 clubs
1 arbitre à la charge du club recevant

54603848 BONDY CECIFOOT 1 / PARIS FUTSAL 1 du 18/10/2025
54603855 SPORTING CP 1 / FUTSAL BOBIGNY 93 1 du 19/10/2025